

GRILLE DES TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS GRAIN DE SEL 2025/2026



Adhésion familiale annuelle : 16€

Les tarifs sont votés par le conseil d'administration

Toute heure entamée est facturée

Accueil de Loisirs

Périscolaire matin ou soir

Matin de 7h30 à 8h30 Soir de 16h30 à 17h30 Soir de 17h30 à 18h30	0- 400	401- 800	801- 1200	1201- 1600	1601- 2000	>2001-& Revenus non fournis
ARS SUR FORMANS	1,70 €	1,90 €	2,10 €	2,30 €	2,50 €	2,70 €
AUTRES COMMUNES	2,20 €	2,40 €	2,60 €	2,80 €	3,00 €	3,20 €

Pour deux heures de périscolaire soir, multiplier le tarif par deux.

Périscolaire du midi

De 11h30 à 13h30 pour l'encadrement	0 – 400	401 – 800	801 – 1200	1201 – 1600	1601 – 2000	>2001-& Revenus non fournis
ARS SUR FORMANS	2,20 €	2,50 €	2,80 €	3,10 €	3,40 €	3,70 €
AUTRES COMMUNES	3,00 €	3,30 €	3,60 €	3,90 €	4,20 €	4,50 €

Au tarif encadrement s'ajoute le prix du repas **3.20€**

Périscolaire mercredis et extrascolaire

Tarif pour 1 h d'accueil à multiplier par le nombre d'heure de présence des enfants	0- 400	401- 800	801- 1200	1201- 1600	1601- 2000	>2001-& Revenus non fournis
ARS SUR FORMANS	1.65€	1.80€	2.00€	2.15€	2.30	2.45€
AUTRES COMMUNES	2.00€	2.15€	2.30€	2.50€	2.65€	2.90€

Le tarif repas est basé sur le prix à l'heure et le cout du repas **3.20€**

Certaines mairies des communes voisine participent au prix de l'accueil pour leurs habitants :

- CHALEINS 3 €/ jour sur les 20 premiers jours d'inscriptions de l'année civile
- MISERIEUX 3 €/jour sur les 15 premiers jours d'inscription de l'année civile
- RANCE 3 €/ jours sur les 10 premiers jours d'inscription de l'année civile
- SAVIGNEUX 3 €/jours sur les 22 premiers jours d'inscription de l'année civile
- VILLENEUVE 2,90 €/jour sur les 20 premiers jours d'inscription de l'année civile